



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU

09 JANVIER 2023

N° 01



Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : Mr RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali
Mrs ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes MORISSET Mary,
OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle,
VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon,
LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique

Secrétaire de séance : Mr VITALI Yannick

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 est adopté à l'unanimité

● DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour l'acquisition de l'immeuble situé 4 rue de St Fulgent.

● DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Afin de passer les écritures comptables liées aux exonérations de taxes foncières pour les jeunes agriculteurs, le conseil municipal approuve une décision modificative budgétaire sur le budget principal 2022 pour un montant de 460 €.

● REMBOURSEMENT DES ENTREES DE LA PISCINE POUR LES SCOLAIRES

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser la somme de 1 117,50 euros à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers au titre de la fréquentation de la piscine intercommunale par les élèves de l'école de Mesnard durant l'année scolaire 2022-2023 (du 13 septembre au 31 décembre 2022).

● TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE JEUNESSE : AVENANTS

Les entreprises R et D Energies titulaire du lot « électricité » et ADC RONDEAU, titulaire du lot « carrelage » pour les travaux d'aménagement de l'espace jeunesse, ont présenté des devis en plus-value d'un montant de :

- 200 € HT pour l'alimentation électrique pour le four
- 350 € HT pour la fourniture et la pose d'un isolant ainsi que la réalisation d'un caisson en plaque de plâtre.

Afin de valider ces travaux, le conseil municipal accepte ces devis et autorise Mr le Maire à signer un avenant avec les entreprises concernées.

● DEMANDES DE SUBVENTION DE L'ETAT

Les services préfectoraux ont fait connaître la liste des opérations de travaux pouvant prétendre à une aide financière au titre des subventions de l'Etat pour l'année 2023. La subvention peut atteindre 30 % du montant des travaux.

Construction d'un court de tennis

Le dossier concernant les travaux d'aménagement d'un court de tennis à proximité du City Park et de la Maison des Associations n'ayant pas été retenu en 2022, le conseil décide de solliciter à nouveau une subvention pour ce projet. Le montant global des travaux est estimé à 70 000 € HT.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat pour ce projet et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour l'élaboration du dossier.

Travaux au restaurant scolaire

Le conseil municipal décide également de solliciter une aide de l'Etat pour les travaux d'aménagement au restaurant scolaire consistant en la fourniture et la mise en place d'une chambre froide et pour une étude acoustique. Le montant de la dépense est estimé à 26 250 € HT.

● COMMERCE « VOTRE MARCHÉ »

Suite à la décision prise lors de la réunion du 12 septembre 2022 concernant l'acquisition du fonds de commerce « Votre Marché » et la mise en location-gérance, il s'avère que la future gérante a fait savoir qu'elle ne donnerait pas suite.

Après échanges avec le gérant actuel, ce dernier souhaite que la commune rachète au plus tôt (avant fin février 2023) le fonds de commerce sans condition de signature d'un bail de location-gérance. Il propose de vendre au prix de 25 000 € au lieu des 55 000 € initialement prévus.

Afin de maintenir le commerce sur la commune, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir le fonds de commerce au prix de 25 000 €.

Un bail de location-gérance sera proposé à la personne qui souhaitera reprendre l'activité.

● PLUiH (Plan local d'Urbanisme intercommunal Habitat)

Mr le Maire rappelle que l'enquête publique concernant le PLUiH s'est déroulée en fin d'année 2022 et qu'il a organisé une réunion avec les riverains du futur lotissement situé derrière le quartier des Chaumes. Ces derniers ont fait part de leurs remarques et de leurs inquiétudes quant aux accès routiers du projet.

Afin de répondre en partie aux revendications des riverains et après avoir consulté un avocat spécialisé en droit des sols et afin de ne pas modifier l'aspect général du projet qui rendrait toute modification impossible, une solution intermédiaire a été trouvée. Celle-ci permettrait de scinder le projet : une 1^{ère} zone à urbaniser dès 2024 serait maintenue derrière le quartier des Chaumes et une seconde zone à urbaniser ultérieurement située rue de St Fulgent à droite en sortant de l'agglomération (entre Le Grand Logis et L'Alouette).

Après discussion sur les avantages et les inconvénients du nouveau zonage, le conseil municipal est invité à donner son avis.

Lors d'un vote à bulletin secret, il est décidé par (13 voix pour la solution intermédiaire et 2 voix pour le projet initial) de scinder le projet sur 2 secteurs.

● **COMPTE RENDU REUNION COMMISSION**

Commission Base de loisirs de la Tricherie

La commission « base de loisirs de la Tricherie » s'est réunie le Jeudi 5 Janvier dernier. Au cours de la réunion, les membres présents ont procédé à la mise à jour du règlement de la base de loisirs et ont examiné la demande du gérant du camping qui souhaite mettre en place une activité « paddle ». Une réflexion est également en cours sur la réglementation à adopter par rapport à l'usage d'un paddle privé.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le Lundi 13 Février 2023 à 20 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

MESNARD LA BAROTIERE, le 09 janvier 2023

Le Secrétaire de séance,
Yannick VITALI

Le Maire,
Landry RONDEAU

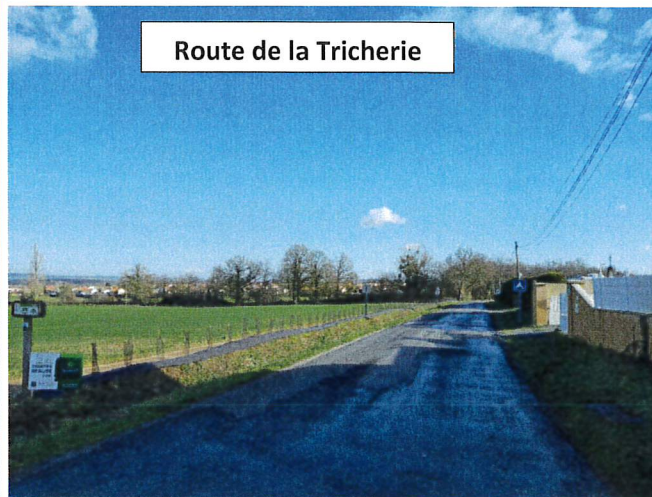


PLAN VENDEE BIODIVERSITE ET CLIMAT

La commune de Mesnard la Barotière a signé une convention avec le Conseil Départemental dans le cadre du Plan Vendée Biodiversité et Climat. Cette action consiste à confier au Département la réalisation de plantations d'arbres et leur entretien pendant les 2 premières années. Ce projet est entièrement financé par le Département.

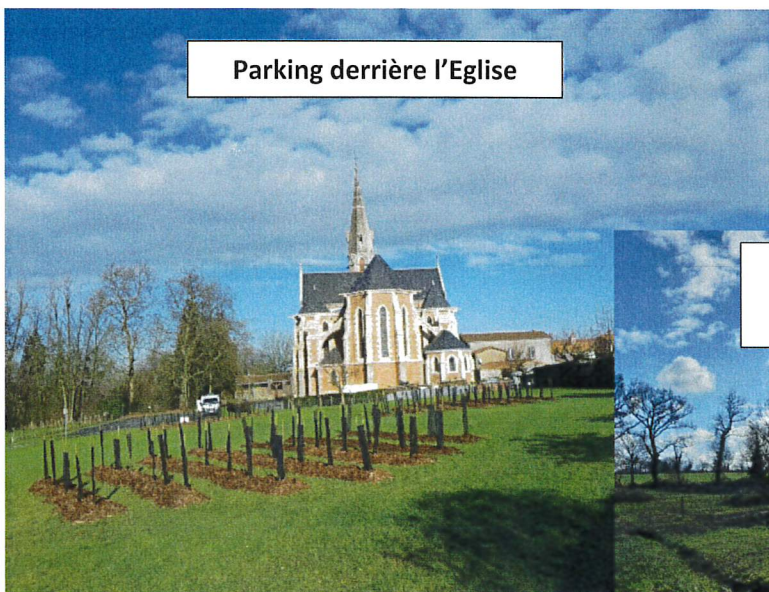


Route de St Fulgent



Route de la Tricherie

1500 plantations vont arborer les chemins et sentiers dans la commune.



Parking derrière l'Eglise



Aire de pique-nique autour étang de la Tricherie

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Rafaël PINEAU, 25 rue de la Mairie, né le 4 février 2023 à Cholet
Lyo MOUSSEAU, 23 rue des Prunelles, né le 8 février 2023 à la Roche sur Yon

DECES

Pierre ROUSSIERE (EHPAD St Fulgent), décédé le 20 janvier 2023 à Montaigu
Auguste CARTRON, 5 Casterneau, décédé le 22 janvier 2023 à Cholet
Marie-Thérèse DURAND (EHPAD Les Hirondelles), décédée le 2 février 2023 à Beaurepaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

PERMANENCES DES ELUS SAMEDI : 10h00 à 11h

4 mars 2023 : Magali TEILLIER – 3^{ème} adjointe

INVITATION

Landry RONDEAU, le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à
l'inauguration du nouvel espace jeunesse



SAMEDI 18 MARS 2023
11H00

INAUGURATION NOUVEL
ESPACE JEUNESSE

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER

FDI MESNARD LA BAROTIERE
FAMILLES RURALES
Activ Ados
SYDEV
Commune de Mesnard la Barotière

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

RECRUTEMENT

L'association familles Rurales recherche un animateur (H/F) pour l'accueil de loisirs. Poste à pourvoir à partir du 27 février 2023.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'association au 02.51.61.02.99

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à : ptitesfripouilles@orange.fr

6€ la journée
10€ le week-end

Gratuit pour les accompagnateurs et enfants de moins de 3 ans

Jusqu'à 12 ans

Vente de boissons, crêpes et gaufres sur place

Ipeux pas,
J'ai Week-end
STRUCTURES GONFLABLES!

Rendez-vous à la salle de sports de Mesnard La Barotière

Chaussettes obligatoires - Les enfants sont sous la responsabilité des adultes

Familles rurales
Vivre mieux !

BENNE A PAPIER 2023

LES 18 ET 19 MARS

EN FACE LA SALLE DE SPORT

Journal, magazines, enveloppes, courriers, prospectus, catalogues, lettres, livres, cahiers

Serviette papier, papier sulfurisé, aluminium, mouchoirs, couches, papier toilette, essuie tout, tapisserie, photos, carbone, sacs plastiques, papiers cadeaux

ASSEMBLEE GENERALE « LES BLES D'OR »

Le club de l'amitié vous invite à son assemblée générale

Jeudi 23 mars 2023 à 11h la salle polyvalente

Suivie d'un repas à 12h30.

Adhérer au club ce n'est pas que jouer aux cartes et aux palets les jeudis, c'est aussi jouer au tarot, aux jeux de société, la dictée une fois par mois, une visite d'entreprise une fois par an, participer avec les écoliers de Mesnard à diverses activités, un voyage d'une journée avec le club de Vendrennes, nous organisons aussi 4 mini-concours de belote et autres jeux de société chacun choisit son jeu, l'assemblée générale en mars suivi d'un repas, un pique-nique en août, le repas de Noël. Toutes ces activités se passent dans une grande convivialité, chacun participe à celles qui l'intéressent.

Nous allons mettre en place au mois de mars une information numérique une fois par mois.

Notre grand projet "histoire et mémoire de Mesnard"

Nous souhaitons vivement que des nouveaux retraités viennent nous rejoindre.

A bientôt. Le bureau

Charlotte rondeau : 02 51 66 16 10

Jojo Pasquier : 06 82 30 38 74